



ASIE/TERRE SAINTE - Catholiques et orthodoxes célèbreront Pâques suivant le calendrier julien

Jérusalem (Agence Fides) – Une grande partie des communautés catholiques présentes en Israël, dans les territoires palestiniens, en Jordanie et à Chypre s’apprêtent à célébrer les liturgies de la Semaine Sainte non pas ces jours-ci mais au cours de la première semaine du mois de mai, suivant le calendrier julien, suivi par les communautés orthodoxes. L’unification des dates des festivités pascales dans une grande partie de la zone représente une application de la directive émise le 15 octobre 2012 par l’Assemblée des Ordinaires catholiques de Terre Sainte, qui a établi que, d’ici deux ans, l’ensemble des catholiques des Diocèses de rite latin et des différents rites orientaux célèbreront Pâques selon le calendrier julien, en concomitance avec les liturgies pascales célébrées par les églises orthodoxes.

L’adoption de la date de Pâques suivant le calendrier julien – qui la fixe en 2013 au 5 mai – entre en vigueur ad experimentum à partir de cette année dans l’ensemble de la Terre Sainte, à l’exception des zones de Jérusalem et de Bethléem où les communautés continueront à suivre le calendrier grégorien tant pour respecter les dispositions imposées dans la Cité Sainte par le système du statu quo – qui règle la coexistence des différentes églises chrétiennes dans les Lieux Saints – que pour tenir compte de l’afflux des pèlerins qui viennent du monde entier pour célébrer Pâques à Jérusalem et à Bethléem. « Les communautés de travailleurs étrangers de Tel Aviv – indique à l’Agence Fides S.Exc. Mgr William Shomali, Vicaire patriarcal du Patriarcat latin de Jérusalem – ont demandé à célébrer Pâques suivant le calendrier grégorien, notamment parce qu’ils pourront profiter des jours de fête coïncidant avec la Paque juive ».

L’unification de la date à laquelle les chrétiens des différentes confessions célèbrent Pâques – fait désormais accompli depuis des décennies en Jordanie et à Chypre – suscite encore des perplexités parmi les Evêques maronites. Selon Mgr Shomali, elle représente cependant un pas éloquent du point de vue œcuménique et du témoignage : « Des membres de la même famille ou du même village appartenant à des réalités ecclésiales différentes – remarque le Vicaire patriarcal – peuvent désormais célébrer la Passion, la mort et la Résurrection de Jésus Christ pendant les mêmes jours, de manière à porter un témoignage d’unité à nos voisins non chrétiens ». D’ici 2015, la disposition portant sur l’unification de la date de Pâques devra être confirmée ou non suivant les indications qui proviendront notamment du Saint-Siège. (GV) (Agence Fides 25/03/2013)